
Synthèse de la rencontre du 27 juin 2017 – Cabinet MESRI

De : Didier Delignières [mailto:didier.delignieres@umontpellier.fr]

Envoyé : mardi 27 juin 2017 22:21

À : ... *membres C3D*

Objet : Réunion au Cabinet MESR - Suite

Chers collègues,

Message un peu long, mais important. Commentaires bienvenus, réponse rapide souhaitée sur le premier point.

Nous avons donc été reçus (Philippe Mathé, Arnaud Jaillet, Hugues Rolan et moi-même), par Nicolas Castoldi, directeur adjoint du cabinet, et Anne-Sophie Barthez, Conseillère formation de la ministre. Franck Jarno et Pascal Kiefer (DGESIP) ont participé à la rencontre, ainsi qu'un spécialiste APB. Frédérique Vidal est venue nous saluer au cours de la réunion.

Concernant les difficultés que nous rencontrons actuellement avec APB, inutile d'espérer un miracle. Il va donc falloir faire avec...

Cependant le cabinet a semble-t-il été "gêné" par notre réaction suite à la solution miracle trouvée pour les candidats PACES d'Ile de France ([pour ceux qui n'ont pas lu ce post](#)), et serait prêt à donner un coup de main financier à des structures STAPS pour la rentrée prochaine. Le cahier des charges est serré: il faudrait faire remonter l'information avant le dernier tirage (avant le 5 juillet), indiquer le nombre de places supplémentaires que vous pourriez ouvrir, et l'aide dont vous auriez besoin (en heures d'enseignement).

J'ai déjà donné cette information lors de notre séminaire, sans grand succès... J'avais déjà indiqué à Nicolas Castoldi que la proposition venait un peu tard, et que nous avons plus besoin de postes, de locaux et d'installations que d'heures d'enseignement. Ceci dit je pense que cela ferait "plaisir" au cabinet de communiquer sur un effort qu'ils auraient fait pour les STAPS. **Donc si certains d'entre vous pensent que c'est envisageable et intéressant pour leur structure, prévenez-moi au plus vite.**

La réunion a surtout porté sur la question des prérequis. Je vous ai communiqué tout à l'heure un texte qui reprend point par point nos arguments. Ce texte est issu de nos discussions à Rodez.



Nicolas Castoldi et Anne-Sophie Barthez ont semblé ravis de nos propositions, dans la mesure où nous avons pas approche ni sélective (nous proposons de maintenir les capacités d'accueil actuelles), ni abrupte (nous ne proposons pas comme critère unique le bac S avec mention...). **En gros, on a senti qu'ils étaient prêts, du moins à titre expérimental, à tenter le coup pour la rentrée 2018.**

Ceci suggèrerait quand même une bonne réactivité de la part de la C3D, puisqu'il faudrait avoir ficelé le dossier en septembre (critères, pièces justificatives, pondération, classement, etc.). Toute idée à ce sujet sera bonne à prendre.

Nous avons insisté sur le fait que le problème ne se limitait pas au tirage au sort et aux prérequis à l'entrée (vous trouverez l'argumentaire dans le texte). Tout ceci doit être pensé en lien avec la fluidification des parcours avec les autres systèmes de formation (il faudra bien pouvoir orienter les candidats refoulés par les prérequis vers d'autres solutions), donc le travail sur les blocs de compétences qui a été précisément évoqué lors de la réunion. N. Castoldi a évoqué l'intérêt de constituer un "portail" des métiers du sport (qui pourrait s'élargir à la santé, etc.), l'examen des prérequis pouvant être exploité pour orienter les lycéens dans ce portail. Belle idée, pas évidente à mettre en œuvre actuellement, mais Frédérique Vidal et Laura Flessel se sont rencontrées et ont décidé d'avancer...

Nous avons aussi insisté sur l'effort que le ministère devait de toutes façons réaliser pour accroître les capacités d'encadrement des STAPS, et pas seulement en L1 (voir la fin du texte). Nous en avons aussi remis une couche sur le fait que les moyens débloqués par le ministère ne finissent pas toujours là où ils ont été fléchés (vous connaissez l'histoire des 100 millions d'euros). Ils ont souri...

Je pense que la position de la C3D a été appréciée, dans la mesure où nous venions avec des propositions, étayées, mesurées, et plus centrées sur les intérêts des étudiants que sur notre confort. Reste à savoir si cette impression favorable sera suivie d'effet... Nous restons vigilants.

Bonne soirée à tous.

Didier

--

Pr. Didier Delignieres
Directeur de l'UFR-STAPS – Université Montpellier
Président de la Conférence des Directeurs et Doyens d'UFR STAPS (C3D)